Parc naturel transfrontalier du Hainaut

La coopération transfrontalière a débuté en 1989. Aujourd'hui le Parc naturel transfrontalier du Hainaut est un territoire de 745 km² composé de deux Parcs naturels qui travaillent ensemble depuis 1996 : le Parc naturel régional Scarpe-Escaut situé dans le Nord de la France entre Douai, Lille et Valenciennes, et le Parc naturel des Plaines de l'Escaut situé en Wallonie, entre les villes belges Mons et Tournai. Cette collaboration reçoit le soutien de programmes européens, notamment Interreg IV.

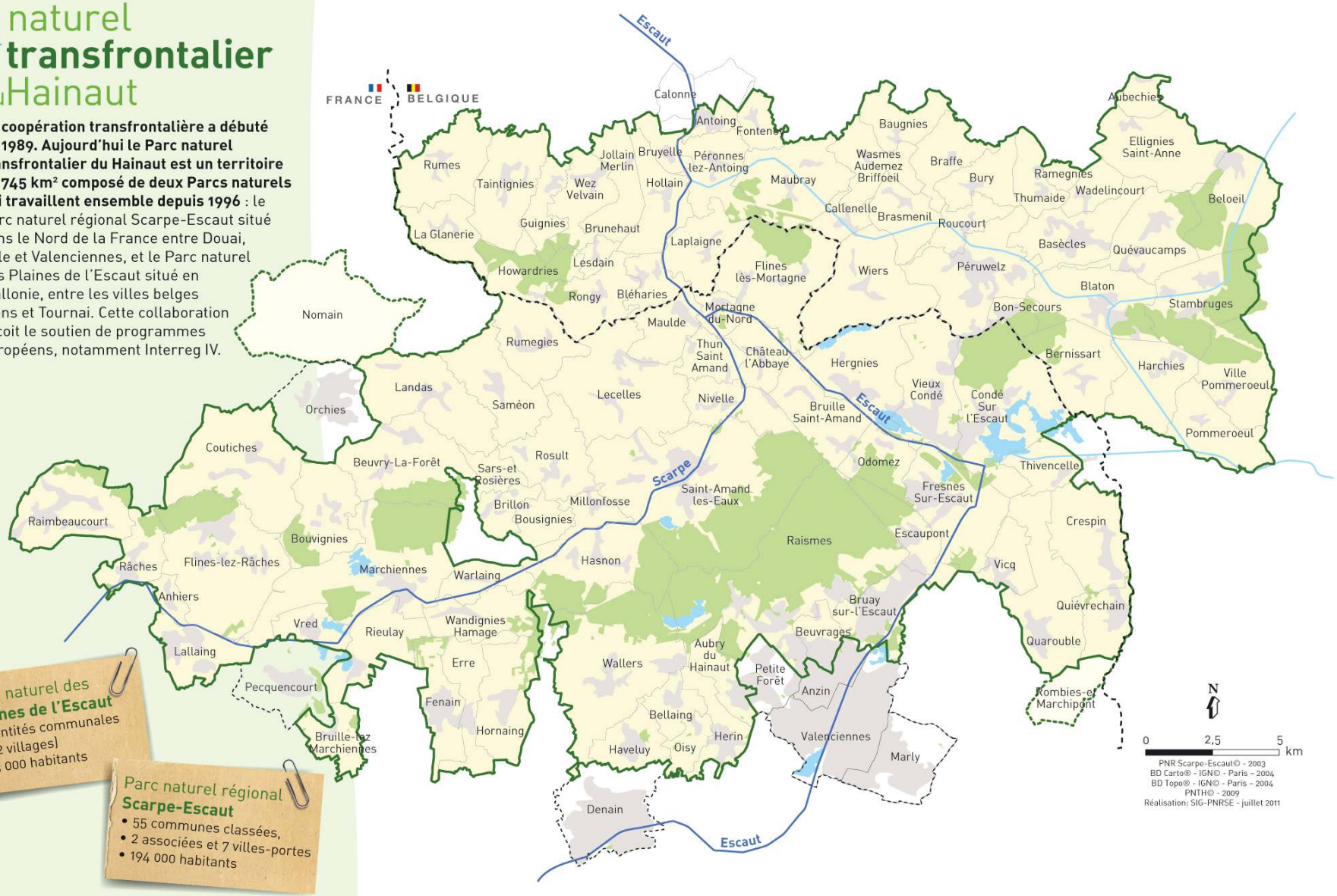

Parc naturel des **Plaines de l'Escaut**
- 6 entités communales (42 villages)
- 63 000 habitants

Parc naturel régional **Scarpe-Escaut**
- 55 communes classées,
- 2 associées et 7 villes-portes
- 194 000 habitants

Les projets soutenus par le Parc naturel transfrontalier du Hainaut visent à :
- Maintenir un tissu socio-économique rural dynamique et performant
- Soutenir les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement
- Accompagner les projets d'aménagement durable
- Préserver la ressource en eau
- Développer la trame écologique
- Valoriser les patrimoines locaux
- Enrichir le cadre de vie et les paysages
- Favoriser le tourisme durable
- Sensibiliser les habitants aux ressources du territoire

- Périmètre du Parc naturel transfrontalier du Hainaut
- Communes associées au Parc naturel régional Scarpe-Escaut (F)
- Villes-portes du Parc naturel régional Scarpe-Escaut (F)
- Frontière franco-belge
- Limites communales
- Bois et forêts
- Espaces urbanisés
- Principaux cours d'eau